



## **La crise sanitaire s'aggrave, la Direction d'Orange continue ses projets au détriment de la protection et de la santé des salariés.**

Montreuil , le 14 avril 2021

### **Après un an de covid-19, la une situation sanitaire est encore plus inquiétante...**

Nous sommes douze mois après le début de la crise sanitaire et la situation épidémique en France Métropolitaine et dans les DROM reste plus que préoccupante. Le pari du président de la république est raté mais il aura réussi à mettre le moral des français au plus bas et avec la complaisance de la direction le moral des salariés d'Orange dans les chaussettes.

La Direction d'Orange reconnaît que les indicateurs se dégradent dangereusement avec les différents variants. La CGT dénonce l'entêtement de la Direction à vouloir continuer « le business » coûte que coûte alors que les activités dites « essentielles » portent nos résultats. Bien qu'il y ait des masques, du gel hydro-alcoolique et une majorité de salariés travaillent à la maison, Orange a les moyens de renforcer le protocole sanitaire et d'accompagner un personnel qui en a bien besoin tant sur le plan mental et psychologique que financier (indemnités, primes, PVC,..).

Pourquoi ces choix d'accélération de la stratégie : réorganisations incessantes, plans d'économies, peu de recrutements ? La réponse est toute faite : satisfaire les marchés financiers et engraisser les actionnaires restent LA priorité pour la Direction. La CGT ne peut pas accepter une telle politique de financiarisation et un tel déni de l'humain de nos dirigeants.

### **La situation Covid-19 empire, Orange doit appliquer des mesures sanitaires mieux-disantes**

#### **Parce que la vaccination en entreprise est insignifiante...**

Suite à l'autorisation de la vaccination avec le vaccin Astra Zeneca, une logistique est imposée à Orange. Chaque médecin du travail recevra un certain volume de flacons après inscription dans une pharmacie. A date, il s'agit d'un flacon (10 doses) par médecin. 68 médecins sont volontaires. La direction affirme que la vaccination est sur volontariat et se fait en toute confidentialité. A Orange, il a été réalisé 200 injections. Très peu...

Pour la CGT, le vaccin Astra Zeneca est loin de faire l'unanimité. Il est urgent que les nouveaux vaccins arrivent et soient mis à disposition de notre médecine du travail.

#### **Parce que les cas Covid-19 sont en augmentation...**

Au 15 Mars 2021, 2 300 cas de contaminations avérés ont été recensés dans l'UES Orange depuis le début de l'épidémie. +2% de cas chaque semaine en moyenne.

#### **Parce que le travail à la maison est majoritaire...**

La direction maintient la généralisation du travail à la maison. Les salariés gardent la possibilité d'un retour sur site à raison de 1 jour maximum en utilisant l'application « mon accès ». Cependant, la Direction a décidé d'un capacitaire de 10% par site.

Pour la CGT, même si le travail à la maison reste la réponse la plus adaptée à la situation, tous les salariés qui en éprouvent le besoin doivent pouvoir revenir travailler en présentiel.

Les demandes de télétravail avec avenants continuent de progresser. Au 01 mars 2021, la direction enregistre 17 700 demandes (8 300 demandes de primo-accédants et 9 400 demandes de renouvellement). 15 800 demandes ont été validées (7 200 de primo-accédants et 8 300 en renouvellement).

Des réflexions sur un retour sur site sont en cours. La direction envisage un mixte télétravail / présentiel. Alors que certains salariés rencontrent encore des difficultés pour obtenir le matériel nécessaire à leur activité en télétravail, la CGT demande à la direction d'anticiper sur la conservation du matériel à domicile et en parallèle le matériel sur leur poste de travail sur site.

La CGT réitère la demande d'information pour les IRP quant à l'expérimentation de l'outil de diffusion automatique des consignes sanitaires en cas de suspicions et cas contacts.

Enfin, il y a des échanges réguliers avec le Comité National Restauration sur les possibilités de réouverture des restaurants.

## **Parce que la direction dispose de moyens pour avoir les EPI :**

30 millions de masques chirurgicaux, 600 000 masques FFP2, et des flacons de gel hydro-alcoolique avec remplissage sur sites constituent le stock réparti sur les sites de l'UES Orange.

## **Parce que les risques sont importants dans nos boutiques...**

Les consignes dans les AD évoluent :

- Sur décision préfectorale, 136 boutiques ont été fermées ; soit 21 654 salariés impactés. La fermeture des boutiques a engendré une baisse de 31% des activités et une baisse de 29% des activités commerciales.
- Suite au passage du couvre-feu de 18h à 19h, le changement d'horaires interviendra progressivement.

L'Entraide a été mise en place depuis les premières fermetures de boutiques : un rythme en hausse de 4% ; 668 salariés concernés.

La CGT regrette et dénonce les délais à rallonge quant à la mise à jour des droits sur les badges des salariés en Entraide. Nous demandons un délai de 48h maximum.

La direction tente de nous rassurer en expliquant que la PVC des salariés se maintient. A voir ! Cependant, elle refuse toujours de maintenir la moyenne de PVC pour les salariés dont la boutique a fermée.

Sur le sujet de l'Entraide au 3900, la Direction confirme qu'il y a bien une entraide des salariés de la GDT mais il y a censure des dirigeants sur des infos complémentaires !!!

## **Les accidents de travail sont en baisse...**

En attendant un bilan CSSCTC qui serait présenté en Juin 2021, le télétravail et la baisse des déplacements de trajets domicile-travail et professionnels ont entraîné la baisse d'accidents de travail : -33% des accidents de travail et -54% d'accidents de trajets.

## **La CGT dénonce une gestion minimaliste de la situation sanitaire pas à la hauteur ...**

Orange est tenue par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Force est de constater qu'on en est loin.

Pour les élus CGT, la gestion de la Covid-19 n'est pas à la mesure de la situation et des enjeux de santé au travail.

La posture de la Direction envers les salariés est inacceptable.

La CGT alerte la Direction au niveau de toutes les instances sur la situation d'extrême fragilité que vivent de plus en plus de salariés.

## **La CGT exige :**

- **Le renforcement de tous les processus pour assurer la santé des salariés,**
- **Un bilan urgent d'état des lieux de la situation des salariés sur l'année écoulée, L'arrêt de tous les projets de réorganisation tant que la situation et la reprise de la vie professionnelle de chaque salarié ne sont pas revenus à un niveau normal,**
- **Le bénéfice d'une prime Covid-19 exceptionnelle de 1 000 euros pour reconnaître l'implication de tous.**

**LA SANTE DES HOMMES ET DES FEMMES D'ORANGE  
N'EST PAS UNE OPTION : ELLE DOIT ETRE LA PRIORITE !**